



Info-Parents

Septembre 2023

Bonjour chers parents,

C'est sous le thème « **Découvre l'athlète en toi** » que s'ouvre cette nouvelle année scolaire qui nous réserve de nouveaux défis, mais aussi d'agréables surprises...

Nous sommes convaincus que le personnel de l'école institutionnelle Jules-Émond - Amédée-Boutin aura à cœur la réussite de votre enfant et sera heureux de collaborer avec vous tout au long de l'année. Nous souhaitons à tous les élèves ainsi qu'à leur famille une année remplie de succès.

Avec l'INFO-PARENTS, vous serez informés sur différents points touchant la vie de l'école. Nous vous invitons à prendre connaissance des informations qui s'y retrouvent et à assurer les suivis lorsque cela sera nécessaire.

Encore une fois, nous vous souhaitons une belle année scolaire pour vous et votre enfant.

Marie Verrier, directrice
Bryan Langevin, directeur adjoint

MESSAGE IMPORTANT

L'école sollicite la collaboration des parents pour nous aider à mettre fin à une série d'incidents sur le site de notre école. Depuis cet été, nous subissons de nombreux gestes de vandalisme, bris, intrusions, vols, consommation dans nos cours (adolescents qui fument, bouteilles d'alcool cassées...). La fréquence s'intensifie depuis quelques jours. Nous avons donc ajouté un système de caméras extérieurs, des agents de sécurité pour les soirs et le service de police est en charge du dossier. Nous voulons mettre fin à ces incidents afin d'assurer la sécurité des élèves et pour maintenir la qualité de nos installations. Ainsi, n'hésitez pas à venir faire une vigie et d'aviser le service de police si vous apercevez des méfaits.

Assemblée annuelle et rencontres de parents

Aujourd'hui, mercredi 13 septembre, vous êtes invités :

⇒ **17h15 : Assemblée annuelle des parents (gymnase de l'école Jules-Émond)**

Rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-2023 et élections des représentants des parents au Conseil d'établissement 2023-2024. Les documents à consulter en lien avec la rencontre ont été envoyés à l'ensemble des parents.

⇒ **18h00 : Rencontres de parents (DAPP et 2e cycle)**

⇒ **19h15 : Rencontre des parents (1er cycle)**

Rendez-vous dans le local de classe de votre enfant pour rencontrer l'enseignant(e) et en apprendre sur le fonctionnement de la nouvelle année scolaire.

SERVICE DE GARDE

Lundi 18 septembre se tiendra une journée pédagogique. Les élèves qui sont inscrits pourront participer :

- Option 1 : Sortie au Verger à Ti-Paul (9h15 à 15h)
- Option 2 : Journée sous le thème des Jeux Olympiques



COORDONNÉES

École Jules-Émond
1065, avenue de la Montagne Est
418-686-4040 poste 4024
ecole.julesemond@cscapitale.qc.ca

<https://cssc.gouv.qc.ca/ecole/ecole-jemond-aboutin/>

École Amédée-Boutin
3330, route de l'Aéroport
418-686-4040 poste 4001
ecole.aboutin@cscapitale.qc.ca



Info-Parents

Septembre 2023

DATES IMPORTANTES



- * 13 septembre : Assemblée annuelle des parents et rencontres de parents
- * 18 septembre : Journée pédagogique (service de garde offert sur inscription)
- * 27 septembre : Conseil d'établissement
- * 2 octobre : Photographie scolaire

INFO - TRAVAUX

L'école Jules-Emond subit présentement une cure de jeunesse. Voici un résumé des travaux et ajouts: plusieurs locaux de classe et de professionnels complètement rénovés (les autres locaux seront rénovés dans les prochaines phases), une toute nouvelle bibliothèque, un terrain synthétique, un gazébo, un cabanon, des racks à vélo, des arbres, du lignage sur l'asphalte ainsi qu'un banc de l'amitié. Amédée-Boutin a dorénavant un nouveau système de ventilation. Celui de Jules-Emond sera mis en place sur 2 ans.

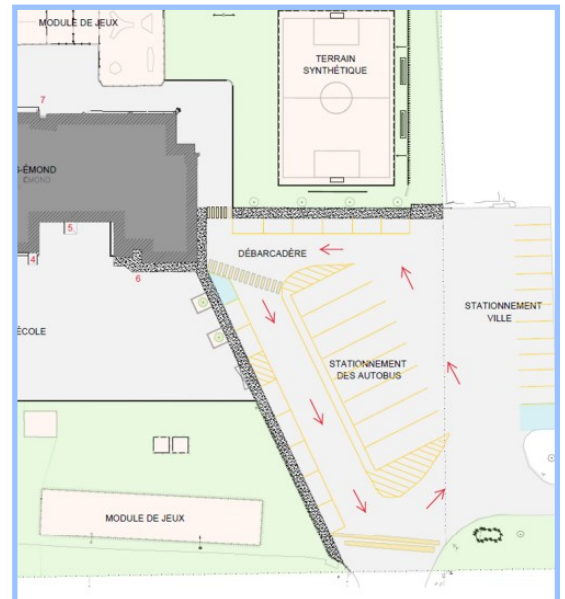
ADMINISTRATION MÉDICAMENT



Si votre enfant doit prendre une médication durant les heures de fréquentation de l'école ou du service de garde, vous êtes tenus de remplir un formulaire d'autorisation. Ce formulaire est disponible au secrétariat de l'école et au service de garde. Il va sans dire que ces situations devraient être exceptionnelles. Aussi, si votre enfant doit prendre une nouvelle médication, vous devez toujours vous assurer de gérer la première dose de ce dernier. Le médicament prescrit doit être prêt à administrer c'est-à-dire qu'il ne doit nécessiter aucune intervention de dosage (par exemple, mesurer une quantité de sirop ou effectuer un mélange). Vous devez, bien entendu, le remettre dans le contenant original portant le libellé de la pharmacie. **Aucun médicament** (même une simple capsule de Tylenol ou d'Advil ou des pastilles pour la toux) ne peut être administré par les intervenants scolaires si nous n'avons pas le formulaire signé et la preuve que le médicament a été prescrit par un professionnel de la santé. Enfin, nous vous rappelons tous les risques encourus, et difficilement contrôlables pour vous et pour nous, lorsque vous laissez à votre enfant un médicament dans un simple petit sac ou dans sa poche de pantalon par exemple. Nous constatons encore trop souvent ces situations, parfois pour de très jeunes enfants. Inutile de préciser qu'il est de la responsabilité du parent de s'assurer d'une prise sécuritaire de toute médication pour son enfant... mais aussi pour les autres enfants qu'il côtoie.

STATIONNEMENTS ET COURS

- **Les parents ne sont pas autorisés à entrer sur la cour.** Nous remarquons plusieurs parents (même quelques chiens) qui entrent sur la cour le matin et en fin de journée.
- Le débarcadère à l'avant de l'école Jules-Émond est à **sens unique**. Nous demandons votre collaboration afin d'assurer la sécurité des élèves et une circulation fluide.
- Le stationnement à l'arrière de l'école Jules-Émond est **réservé aux autobus de 7h50 à 8h10 et de 15h05 à 15h25**. Si vous désirez venir reconduire votre enfant ou le chercher sur ces heures, veuillez vous stationner dans les rues avoisinantes (voir plan à la droite).
- **Les chiens sont strictement interdits en tout temps sur le nouveau terrain synthétique.**





Info-Parents

Septembre 2023

PREMIÈRE COMMUNICATION

Vous recevrez, le **vendredi 13 octobre** prochain, la première communication écrite aux parents. Sur ce document, l'enseignante titulaire de votre enfant vous traduit le vécu de votre enfant au cours des premières semaines de classe autant du point de vue de son cheminement scolaire que de son comportement en général.



Bien entendu, nous nous attendons à ce que vous apportiez une attention particulière aux informations qui vous seront ainsi transmises.

Pour toute information complémentaire, vous pourrez communiquer avec sa/son titulaire, qui se fera un plaisir de vous apporter les précisions nécessaires.

La première étape se terminant le 10 novembre prochain, il importe aussi de vous rappeler qu'un premier bulletin sera alors produit. Nous vous prions de réserver à votre agenda le jeudi 16 novembre, car vous serez alors invités à venir rencontrer les enseignants de votre enfant pour discuter de ses apprentissages et de son comportement.

L'automne s'installe... et, avec lui, les températures plus fraîches. Assurez-vous que votre enfant est habillé assez chaudement pour profiter de ses sorties à l'extérieur.



Il faut comprendre que les enfants passent énormément de temps à l'extérieur. La température est souvent changeante, il importe alors de penser à toute éventualité. C'est pourquoi des vêtements protégeant du froid et de la pluie sont plus qu'important.

PETITS RAPPELS

- Paiement des factures fournies par l'école (par Internet ou par chèque).
- Déclaration officielle de fréquentation scolaire. Il est très important que votre enfant soit présent en classe le 29 septembre. À défaut, la loi oblige un parent à venir signer une attestation de fréquentation scolaire dans les jours suivants.
- Prévenir l'école rapidement de tout changement d'adresse, de courriel et de numéro de téléphone. Il est essentiel que ces données soient mises à jour lorsqu'il y a un changement. Nous devons à tout moment être capables de vous joindre ou de joindre la personne que vous avez identifiée pour les cas d'urgence.
- Signaler l'absence de votre enfant le plus rapidement possible au secrétariat de l'école ET au service de garde lorsque cette situation se produit. Il vous est même possible d'aller inscrire l'absence de votre enfant sur le Mozaïk Parent à l'avance.
- Pour les élèves qui prennent l'autobus, inscrivez-vous à Alerte-Bus. Vous pouvez y consulter les retards du transport scolaire avec le numéro de parcours et l'école de votre enfant. Rafraichis-

PARENTS BÉNÉVOLES

Si vous avez un peu ou beaucoup de temps à nous consacrer, nous avons souvent besoin de parents bénévoles pour toute sorte d'occasions, vous pouvez nous donner vos disponibilités et votre intérêt en complétant le sondage suivant. Déjà plus de 40 parents nous ont partagé leur disponibilité, merci!

[Bénévoles 23-24](#)



Notre école a présentement sa propre page Facebook!

Plusieurs informations sont mises à jour régulièrement sur notre site. Prenez note de l'adresse suivante et venez nous voir en grand nombre!

[Facebook Jules-Émond](#)



Info-Parents

Septembre 2023

Convivio
Une coop qui porte fruit!

SAVIEZ-VOUS QUE l'école est membre, depuis 2007, de la **Coop des consommateurs de Lorette** dont fait partie le supermarché **Convivio IGA Extra de Val-Bélair**.

Soutenez notre école en faisant votre épicerie!

Lors de vos visites comme client chez CONVIVIO, peu importe la succursale, vous pouvez soutenir notre école par vos achats... Une façon simple de financer des activités scolaires ou des équipements éducatifs!

Si vous n'êtes pas déjà membre de CONVIVIO :

Mentionnez notre numéro d'organisme à la caisse et la Coopérative d'alimentation nous remettra en fin d'année un montant proportionnel à vos achats, via son programme de dons aux organismes accrédités. Le numéro de l'école Jules-Émond - Amédée-Boutin est le **100-590**.

Si vous êtes membre de CONVIVIO :

Depuis 2012, un membre de la coopérative n'a plus à se priver de sa ristourne personnelle pour encourager un organisme... Chaque membre continue donc de donner à la caisse son propre numéro pour pouvoir avoir droit à sa ristourne annuelle en argent.

En plus, un membre peut soutenir un organisme accrédité de sa communauté, car le montant annuel de ses achats peut être transféré au profit du compte d'un organisme qui recevra un don annuel proportionnellement à l'ensemble des transactions portées à son nom en guise de reconnaissance.

Prenez alors note de notre numéro d'organisme accrédité par CONVIVIO : **100-590** et lors de votre prochaine visite dans l'une des succursales, remplissez un court formulaire permettant d'identifier l'ÉCOLE que vous souhaitez supporter via le programme de dons de Convivio. Un ou deux organismes peuvent être identifiés sur ce même formulaire.

À noter qu'il serait bénéfique pour vos enfants que votre appui se concrétise déjà en septembre pour que CONVIVIO compile vos achats à notre profit avant la fin de son année financière !

Donc, pensez à notre école lors de vos achats chez CONVIVIO (Loretteville, Val-Bélair et Chauveau) ! Vous pouvez également communiquer votre choix d'organisme accrédité par téléphone 418 842-0623 ou par courriel : monorganisme@convivio.coop.

Merci à l'avance de votre appui !



Supermarché Val-Bélair
1819, avenue Industrielle
418 843-6767



Supermarché Chauveau
2295, avenue Chauveau
418 842-3381



Supermarché Loretteville
250, rue Louis-IX
418 842-2341